

COMPTE RENDU Commission communication
16 septembre à 14h30 - Siège de la CCPA

Présents :

Marielle Astet, Belvianes et Cavirac
Eléna Delbourg, Belvianes et Cavirac
Jacques Mamet, Chalabre
Jérôme Morandi, Espéraza
Jacques Galy, Lapradelle Puilaurens et Vice-président CCPA
Philippe Dupayage, Merial
Stéphane Warot, Quirbajou
Jean François Delacampagne, St Jean de Paracol
Georges Bennavil, Val du faby
Alain Chanaud Belvianes et cavirac
Francis Savy, président CCPA
Anthony Chanaud, Vice-Président CCPA
Isabelle Martinez, DGS CCPA
Elodie Rouquié, DGA CCPA

Ordre du jour :

1. Tour de table : certains d'entre vous étaient présents à la commission sport culture tourisme
2. Fonctionnement des différents services : existant en termes de sites internet, réseaux sociaux etc...
3. Proposition de journal intercommunal semestriel
4. Principes de la maquette, ligne éditoriale

1. TOUR DE TABLE

2. DIFFERENTS SERVICES

Présentation des différents supports internes : lettre d'info aux agents / travail avec les élus
Un Rapport d'activité 2019 a été rédigé par l'ensemble des services de la CCPA, coordonné par la direction. Ce fichier très lourd et dense en contenu d'information a été envoyé dans toutes les mairies. !!Renvoyer le rapport d'activité à tous les maires. Inciter les maires à faire un point ccpa en amont de chaque conseil municipal. La direction rappelle qu'il y a obligation réglementaire à faire passer l'information et de faire connaître ce rapport d'activité. Il va de l'engagement de chaque maire de développer et transférer de l'information. Il faudrait le rappeler, pourquoi pas lors du premier journal semestriel.

Externe : différents supports existants : internet 2 sites + Facebook et mini sites avec référencement.
Question : peut-on s'y exprimer ? oui on peut commenter mais attention au ticket modérateur.

Le rythme de ces commissions communication doit être intense. Il y a des priorités et il va falloir faire des choix.

La commission valide :

→En interne :

- **Mise en place de conférence des maires - débat sur les sujets d'intérêt commun. En guise d'introduction : « comment l'info se relaie entre ccpa et maire ? »**
- **Renvoyer le RA 2019.**

3. PROPOSITIONS DE JOURNAL INTERCOMMUNAL SEMESTRIEL

Il semble important de proposer un journal semestriel. Un journal semestriel dans une version 4 pages 21x29.7 cm coute environ 1300 euros d'impression pour 10 000 exemplaires chez notre partenaire local « gentiane bleue » (devis à affiner en fonction du nombre de foyers fiscaux et de la qualité souhaitée du papier).

La diffusion peut se faire de plusieurs façons mais celle qui semble la plus efficace à travailler est celle avec La Poste. Un contrat est à négocier, si on propose un contrat pluriannuel sur la totalité du mandat. Pour l'instant, une première proposition commerciale permet la diffusion sur tout le territoire pour 1500 euros, avec une diffusion répartie sur 5 jours par secteur géographique. Un semestriel reviendrait à ce stade à 2800 euros environ par semestre.

Ligne éditoriale

- Titre : « Journal d'information pour les habitants du territoire »

Première page : logo en gros + titre « journal d'information pour les habitants du territoire ». Liste des communes (sous réserve, en très petit) – Edito (sens : « volonté d'être à l'écoute, premières préoccupations citoyennes » ...) + sommaire – « une communauté de communes parce que »

- Articles : dans ce premier numéro, il faut que les gens comprennent quelles compétences a la CCPA. Cela ne doit pas être promotionnel mais pédagogique. Les articles proposés par la commission sont les suivants :
 - ✓ Un diagramme circulaire reprenant le budget : rédigé par Isabelle
 - ✓ OM et redevance : rédigé par isabelle + appui service concerné
 - ✓ Station de ski : rédigé par Marion et Elodie
 - ✓ Tourisme et été spécial 2020 : rédigé par Karine Duhil + Elodie volet aménagement
 - ✓ Solidarité Enfance jeunesse : rédigé par Marie Dosso + Régine et Elodie en appui
 - ✓ PPRI et taxe gemapi (protection riverains des cours d'eau) : rédigé par Magalie + Isabelle pour taxe gemapi
 - ✓ Dernière page : infos pratiques : « vous avez besoin d'une info concernant ... ? contactez... » : rédigé par Christelle Jaulent et validé par Isabelle

Méthodologie

Nous devons, au regard du calendrier de fin d'année, présenter ce projet en réunion de service le 21 septembre. La demande des élus demande la diffusion du dit journal fin octobre.

Chaque responsable travaille sur l'article qui lui incombe, avant la fin de la semaine 39.

L'idée, c'est de faire des focus sur des grands thèmes d'actualités (même ceux qui dérangent) donc à voir dans chaque thème respectif ce qu'il vous semble opportun de mettre en avant.

En parallèle, un travail est amorcé en terme de proposition visuelle, et dès que nous aurons tous les contenus, nous tenterons de le rendre le plus attractif et vulgarisé possible.

La commission valide :

→ **Premier journal Fin octobre.**

→ **Travailler avec l'imprimerie « gentiane bleue »**

→ **Travailler avec La poste, mais les élus doivent aller négocier TRES RAPIDEMENT le contrat.**

Fin de la séance à 17h. La prochaine commission communication se réunira le jeudi 8 octobre à 16h30.